

Courbouzon (Claude-Antoine Boquet, baron de) 1682-1762

Associé étranger (1752-1762)

Claude-Antoine Boquet est né le 25 mars 1682 à Lons-le-Saulnier, fils de François Boquet, seigneur de Courbouzon, conseiller au parlement de Besançon, et de Françoise Mailly Château-Renaud. Après ses études juridiques à Paris, il est reçu le 18 février 1705 conseiller au parlement de Besançon. Dans un voyage fait à Paris en 1716, il se fait connaître de Voyer d'Argenson, membre du Conseil de Régence, qui lui ménage des entretiens avec le duc d'Orléans, lequel le charge d'une commission dont il s'acquitte avec succès. Sa facilité d'esprit et sa flexibilité de caractère le font désigner par ses collègues, en 1723, pour représenter auprès du Trône sa compagnie et sa province. Nommé successivement ministre à Gênes puis à Ratisbonne, il ne peut prendre possession de ses fonctions. De même, présenté par d'Aguesseau pour la première présidence de la Cour souveraine de Nancy, il en est écarté. Il a la douleur de voir mourir son fils Claude-François et lui succède en juillet 1754 dans la charge de président à mortier à laquelle il avait renoncé en sa faveur.

Parallèlement à sa charge de conseiller au parlement, Courbouzon est, dès 1727, Distributeur suppléant puis, en 1740, Distributeur en titre en l'université de Besançon, c'est-à-dire parlementaire représentant du pouvoir royal chargé du contrôle et de la surveillance de l'université. Il est également nommé inspecteur général des mines du comté de Bourgogne et commissaire chargé de l'application de la législation forestière française dans le comté (A. Ferrer).

Ami des lettres, il est l'un des fondateurs de l'académie de Besançon, en 1752, et en est le premier secrétaire perpétuel. Dans une lettre adressée le 8 décembre 1752 à Solignac, secrétaire perpétuel de la Société royale des sciences et belles-lettres de Nancy, récemment fondée, il demande pour l'académie de Besançon l'association à celle de Nancy :

« L'académie des Sciences et belles-lettres et des arts, nouvellement établie en cette Ville, s'empresse de vous témoigner par mon organe l'estime dont elle est pénétrée pour votre illustre Corps et l'extrême envie qu'elle a de former avec vous la correspondance la plus étroite.

Voisins de la Lorraine, comment pourrions-nous, Monsieur, ignorer et la rapidité de vos progrès et l'étendue des bienfaits que cette heureuse province reçoit à chaque instant du grand Roi qui a formé votre établissement... ».

Solignac lui répond :

« Nous avons déjà appris par les nouvelles publiques l'établissement de votre académie ; et nous nous réjouissons de voir dans notre voisinage des personnes aussi distinguées par leurs talents, que par leur naissance nous animer par leur exemple à la culture des beaux arts. Vous pensés bien sans doute, Monsieur, que notre joie n'a pû qu'augmenter lorsque par votre lettre du 8 de ce mois, vous nous avés marqué l'envie que vous avés de former avec nous la correspondance la plus étroite. Ce projet nous fait honneur et j'ay ordre de vous témoigner de la part de notre Société que nous l'acceptons avec autant d'empressement que de reconnaissance. Le Roi nôtre auguste fondateur partage nos sentimens ; il n'a rien tant à cœur que nos progrès, et il sent parfaitement ce que les vôtres doivent nous inspirer d'émulation, dans la carrière où il veut bien nous soutenir lui-même, par ses exemples... ».

Cette association étant acceptée lors de la séance du 14 décembre, Courbouzon devient de fait associé étranger. Lorsqu'il abandonne sa fonction de secrétaire perpétuel de l'académie de Besançon, le 21 novembre 1758, le président de Courbouzon envoie à l'académie de Nancy une copie du discours de remerciement adressé à ses confrères qui conclut, plein de sagesse :

« Heureux celui qui par la Sagesse prévient les tristes effets de la décrépitude, il passe glorieusement du travail dans les bras du repos, et si son inaction étonne pour un moment, bientôt on s'aperçoit qu'il n'a fait que de devancer de quelques instants celui où il devoit cesser d'être utile ».

Le président de Courbouzon décède le 16 mars 1762 à Besançon et est inhumé en l'église Saint-Marcellin. Son petit-fils Claude-Antoine est, en 1774, l'un de ses successeurs dans la charge de président à mortier au parlement de Besançon. [Alain Petiot. Janvier 2026]



Portrait de Claude-Antoine de Courbouzon

Inv. CHU.2022.19

© Besançon, musée des beaux-arts et d'archéologie. Photographie : François Bruno

Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. Procès-verbaux et mémoires (Année 1892), Besançon, 1893, p. 257, 261 ; Archives de l'Académie de Stanislas, procès-verbaux manuscrits, vol. I, f° 392-394 ; François-Alexandre AUBERT DE LA CHESNAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse*, t. V, p. 442-448 ; Dominique BARBIER, « Claude Antoine Boquet de Courbouzon », [maison.omahony.fr/ascendants/fiche Boquet Claude Antoine.htm](http://maison.omahony.fr/ascendants/fiche%20Boquet%20Claude%20Antoine.htm) ; *Biographie universelle ancienne et moderne* (Michaud), nouvelle édition, t. 9^e, Paris, 1842, p. 357 ; André FERRER, « Claude Antoine Bocquet de Courbouzon (1682-1762) : un aigle qui s'approchait de la sphère du soleil », *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (2017), p. 185-210 ; André FERRER, « La fonction de distributeur à l'université de Besançon : l'exemple de Courbouzon », 600ans.univ-fcomte.fr/ ; A.-M. LATOUR, « Courbouzon (Claude-Antoine Boquet, baron de) », *Dictionnaire de biographie française*, t. 9, Paris-VI, 1961, col. 950 ; E. PANIGOT, « Notices biographiques et bibliographiques des membres de l'Académie de Stanislas de 1750 à 1880 » (Mars 1883), Nancy, bibliothèque Stanislas, ms 960-962 (702), t. 1, f° 31 v° ; ROUSSET, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, t. II, Jura, Besançon, 1854, p. 291-295.